



# Tout comprendre sur l'attribution d'un logement social

1

Dépôt de votre demande de logement  
*1 pièce obligatoire : pièce d'identité ou titre de séjour*

2

Enregistrement de votre demande

3

Étude de votre dossier par Inolya

4

Un logement est disponible : entretien découverte  
*Cet entretien téléphonique ou physique est réalisé par les équipes d'Inolya.*

5

Vérification des conditions à respecter pour examen de votre dossier

6

Visite du logement

7

Examen de votre dossier par la Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation de logements (CALEOL)

8

Décision d'attribution. Inolya vous adresse sous 3 jours un courrier vous précisant la décision de la commission



**ATTRIBUTION ET PROPOSITION DU LOGEMENT**  
= signature du bail



**NON ATTRIBUTION**  
= réexamen ultérieur pour un autre logement

Retrouvez plus de détails sur [www.inolya.fr](http://www.inolya.fr)

# inolya

FACILITATEUR D'HABITAT

## 7 AGENCES À VOTRE SERVICE

### AGENCE DE BAYEUX

34, avenue Georges Clemenceau  
C.S. 50424 - 14406 BAYEUX Cedex  
agence-bayeux@inolya.fr

### AGENCE DE CAEN

8, rue du quadrant  
C.S. 61021 - 14123 FLEURY-SUR-ORNE Cedex  
agence-caen@inolya.fr

### AGENCE DE FALAISE

24, rue Henri 1<sup>er</sup> Beauclerc  
C.S. 60021 - 14700 FALAISE  
agence-falaise@inolya.fr

### AGENCE D'HEROUVILLE SAINT-CLAIR

21, avenue de la Grande Cavée  
C.S. 10028 - 14202 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR Cedex  
agence-herouville@inolya.fr

### AGENCE DE LISIEUX

31, place Mozart  
C.S. 17188 - 14107 LISIEUX Cedex  
agence-lisieux@inolya.fr

### AGENCE DE PONT-L'ÉVÊQUE

rue Pierre Gamare  
C.S. 20510 - 14130 PONT L'ÉVÊQUE  
agence-pontleveque@inolya.fr

### AGENCE DE VIRE

12, avenue Georges Pompidou  
C.S. 30072 - 14502 VIRE NORMANDIE Cedex  
agence-vire@inolya.fr

### ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h\*  
\* sous réserve de modification



### RETROUVEZ SUR VOTRE ESPACE CLIENT

Nos services en ligne, le livret d'accueil du locataire et les fiches thématiques accessibles sur le site [www.inolya.fr](http://www.inolya.fr)

Création IMAGE 4 FRANCE

# inolya

FACILITATEUR D'HABITAT

## LOGEMENT SOCIAL

# Inolya vous accompagne



### Les conditions d'accès

### Le dépôt de votre demande

### Les étapes d'attribution





**Les conditions d'accès :**  
être de nationalité française,  
ou étranger autorisé  
à séjourner régulièrement  
en France, et respecter les  
conditions de ressources.



**Plafonds de ressources maximales**  
pour prétendre à un logement social  
en 2020.

**Composition  
du foyer**

**Plafonds de ressources annuelles**

|   |                         |                         |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Une personne seule  | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>11 478 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>20 870 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>27 131 €</b> |
| Deux personnes sans<br>personne à charge, hors<br>jeune ménage*, ou une<br>personne seule ayant la<br>carte mobilité inclusion<br>invalidité  | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>16 723 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>27 870 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>36 231 €</b> |
| Trois personnes ou une<br>personne seule avec une<br>personne à charge ou jeune<br>ménage* sans personne à<br>charge ou deux personnes<br>dont au moins une personne<br>ayant la carte mobilité<br>inclusion invalidité | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>20 110 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>33 516 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>43 571 €</b> |
| Quatre personnes ou une<br>personne seule avec deux<br>personnes à charge ou trois<br>personnes dont au moins<br>une personne ayant la carte<br>mobilité inclusion invalidité   | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>22 376 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>40 462 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>52 601 €</b> |
| Cinq personnes ou une<br>personne seule avec trois<br>personnes à charge ou<br>quatre personnes dont au<br>moins une personne ayant<br>la carte mobilité inclusion<br>invalidité  | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>26 180 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>47 599 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>61 879 €</b> |
| Six personnes ou une<br>personne seule avec quatre<br>personnes à charge ou cinq<br>personnes dont au moins<br>une personne ayant la carte<br>mobilité inclusion invalidité   | pour un logement "PLAI" | jusqu'à <b>29 505 €</b> |
|   | pour un logement "PLUS" | jusqu'à <b>53 644 €</b> |
|   | pour un logement "PLS"  | jusqu'à <b>69 737 €</b> |

3 291 € (PLAI), 5 983 € (PLUS) et 7 776 € (PLS) par personne supplémentaire  
\* jeune ménage : couple dont la somme des âges des conjoints est ou plus égale à 55 ans.



## Le dépôt de votre demande de logement

► Directement en ligne depuis le site  
[www.demandelogement14.fr](http://www.demandelogement14.fr)

OU

► En remplissant le formulaire papier que  
vous pouvez retirer et déposer auprès  
de l'un de nos 8 points d'accueil (voir au verso).

### + + + DE SERVICE

**Si vous adressez votre formulaire auprès de l'une de  
nos agences, vous recevrez sous 8 jours l'attestation  
d'enregistrement. CONSERVEZ-LA BIEN !**

## À SAVOIR

- Vous n'avez qu'une demande de logement à faire  
pour l'ensemble des organismes de logements  
sociaux du Calvados.
- Pensez à actualiser votre demande en cas  
de changement de situation.
- Chaque année, dès réception du courrier de  
renouvellement de votre demande de logement  
social, pensez à indiquer votre choix.  
Ce renouvellement n'est pas automatique.

## Le Fonds de Solidarité Logement

Ce fonds d'aide permet de faciliter l'accès et le maintien  
dans des logements locatifs privés et publics pour les  
familles les plus démunies. Il finance également des  
mesures d'accompagnement social lié au logement.  
Retrouvez plus d'information et les critères d'éligibilité  
du Fonds de Solidarité Logement sur [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

## La Garantie Visale

La garantie Visale est une caution logement gratuite  
accordée par Action Logement aux locataires. Retrouvez  
plus d'informations et les critères d'éligibilité  
de la garantie Visale sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

## Pourquoi choisir Inolya ?

**Pour une transparence totale, Inolya  
a élaboré une charte d'attribution.  
Consultez-la sur [www.inolya.fr](http://www.inolya.fr)**

- Des loyers abordables
- Pas de frais d'agence, ni de frais de dossier
- 1 mois de dépôt de garantie
- Un accompagnement dans votre demande APL
- Une offre de logements individuels, intermédiaires  
et collectifs de qualité, adaptée à chaque situation
- Une présence dans plus de 220 communes du Calvados
- 200 logements neufs construits en moyenne  
chaque année
- Une équipe de proximité réactive pour vous  
accompagner au quotidien
- 7 agences pour répondre à vos demandes
- Un service d'urgence le soir, les week-ends et jours fériés

**DÉCOUVREZ NOS OFFRES DE LOGEMENT  
SUR [www.inolya.fr](http://www.inolya.fr)**

Le montant des ressources à prendre en compte est égal à la somme des revenus fiscaux de  
référence de chaque personne composant le ménage au titre de l'année n-2, soit 2018 pour 2020.  
Pour le ménage qui justifie d'une baisse de ses revenus d'au moins 10% : les revenus imposables  
perçus au titre de la dernière année civile ou au cours des 12 derniers mois précédant la date de  
signature du contrat de location sont pris en compte.